



Service des Assemblées  
Bureau du Conseil Municipal  
Tél. 04 94 36 30 81  
Fax. 04 94 36 86 53  
assemblee@mairie-toulon.fr

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**VENDREDI 24 FÉVRIER 2017**  
**ORDRE DU JOUR**

<b>DECISIONS .....</b>	<b>2</b>
<b>FINANCES.....</b>	<b>5</b>
<b>GESTION DU PATRIMOINE FONCIER .....</b>	<b>6</b>
<b>AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX .....</b>	<b>7</b>
<b>CONTRATS PUBLICS .....</b>	<b>7</b>
<b>SECURITE CIVILE .....</b>	<b>8</b>
<b>RESEAUX.....</b>	<b>8</b>
<b>CULTURE - ANIMATION CULTURELLE.....</b>	<b>9</b>
<b>SPORTS .....</b>	<b>10</b>
<b>EDUCATION.....</b>	<b>11</b>
<b>PERSONNEL.....</b>	<b>12</b>
<b>HABITAT .....</b>	<b>13</b>
<b>TOURISME .....</b>	<b>14</b>
<b>BATIMENTS - TRAVAUX.....</b>	<b>15</b>
<b>STATIONNEMENT .....</b>	<b>16</b>
<b>CONDITION ANIMALE.....</b>	<b>17</b>
<b>AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX .....</b>	<b>18</b>

# **DECISIONS**

## **COMPTE RENDU**

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Sénateur-Maire de Toulon, Ancien Ministre, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois de **Février 2017**, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016, enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

### **DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux**

**2016/174** - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 77,76 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire GARCIA - SACCHIERO C/ BOUZELIFA, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

**2016/196** - Paiement de la somme de 150,02 € TTC à la SCP d'Huissiers DENJEAN – PIERRET - VERNANGE, au titre de ses frais et honoraires dans le cadre de la procédure Hubert FALCO / SONKA.

**2016/208** - Paiement de la somme de 805,09 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais inhérents à la procédure à l'encontre de Pierre COTTY (reprise des lieux, garage 53, Parking Equerre) – Décompte de frais du 21.11.2016.

**2017/002** - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 152,58 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire LICATA C/ INDERCHIT, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

### **LOUAGE DE CHOSES :**

**2016/142** - DE CONCLURE avec le « Sporting Club de TOULON », Association de la loi 1901, dont le siège est Stade de Bon Rencontre, Avenue Aristide Briand – 83200 TOULON, une convention d'occupation précaire et révocable sur les locaux de la Maison de quartier du Pont du Las, 56, rue Félix Mayol à TOULON, pour un an à compter du 1er septembre 2016, renouvelable tacitement d'année en année, sans pouvoir excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par l'Association, cette convention est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par le preneur.

**2016/190** - De conclure avec la SARL LIBRAIRIVA, domiciliée à TOULON (Var), 4, place à L'Huile, représentée par Madame Marion KERFRIDIN, épouse RIVA et Monsieur Raphaël RIVA, co-gérants, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n° 89, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,25 € HT, soit 63,90 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2016/191** - De conclure avec l'Association « Port des Créateurs », domiciliée à TOULON (Var), 655, boulevard du Faron, présidée par Monsieur Patrick VALVERDE, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n° 123, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Équerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 10 juin 2016, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,25 € HT, soit 63,90 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

**2016/198** - DE CONCLURE avec l'Association « Mission Locale », dont le siège est situé à TOULON (Var), Rue des Remparts, Quartier Visitation, une convention d'occupation précaire et révocable sur les locaux dénommés « Espace Beaucaire » situés Avenue Albert Camus à TOULON.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, seuls les frais de fonctionnement sont à la charge de l'Association et établis sur la base d'un forfait annuel fixé à 300 €. L'Association occupera ces locaux 3 jours par semaine en fonction d'un planning établi par la Ville.

Ce forfait pourra être réévalué en fonction des consommations constatées sur le site.

Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

**2016/199** - DE CONCLURE avec l'Association « Corps Sonore » dont le siège social est sis à LA SEYNE SUR MER (83500), Clos Rita, 245, chemin Arnaud, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés Maison de Quartier du Pont du Las, 56, rue Félix Mayol à TOULON.

Cette convention est consentie à titre précaire et révocable à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder trois ans.

Cette Association occupera les lieux certains samedis entre 14 h et 17 h 30, ainsi que les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi, et s'acquittera d'un forfait annuel de participation aux frais de fonctionnement évalué à 450 €. Ce forfait pourra être réévalué en fonction des consommations constatées sur le site.

Ces frais seront imputés en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

**2016/200** - DE CONCLURE avec l'Association « ARC EN SEL » dont le siège social est sis à TOULON (83200), 371, rue du Gabon, une convention d'occupation portant sur des locaux communaux dénommés Maison de Quartier du Pont du Las – Salle Emeric – 56, rue Félix Mayol à TOULON.

Cette convention est consentie à titre précaire et révocable à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 pour une durée de 1 an, elle sera renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.

Cette Association occupera les lieux les 2<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois de 10 h à 17 h, à l'exception des mois de juillet et août.

La mise à disposition est assurée à titre gratuit, cependant le preneur s'acquittera d'un forfait annuel de 50 €, correspondant à une participation aux frais de fonctionnement qui pourra être réévaluée en fonction des consommations constatées sur le site.

Le Preneur s'acquittera également de la T.E.O.M. calculée au prorata du nombre d'occupants de la Maison de Quartier du Pont du Las.

Ces frais seront imputés en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

**2016/202** - De conclure avec Madame Audrey LE BACHELET, épouse BENDAOUI, née le 9.03.1977 à LA SEYNE SUR MER (83500), et demeurant à LA SEYNE SUR MER (83500), 661, chemin Fernand Bonifay, une convention d'occupation précaire et révocable sur le garage communal n° 102, situé à TOULON (VAR), 9001 Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ». Cette mise à disposition est consentie à compter du 15 novembre 2016, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 53,25 € HT, soit 63,90 € TTC, révisable annuellement tous les 1<sup>er</sup> janvier.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

### **FINANCES :**

**2016/7** – Précision sur la durée d'amortissement du contrat de prêt secteur public local d'un montant de 2.000.000 € réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de travaux de réhabilitation et de restructuration de l'école maternelle St Jean du Var.

### **CIMETIERES :**

**2016/07** - Attribution de concessions funéraires.

### **COMMANDE PUBLIQUE :**

**2017/02** – Information concernant la conclusion des marchés publics.

## RAPPORTEUR

Madame Geneviève LEVY, 1er Adjoint au Maire

### FINANCES

<b>01.4.01</b> <b>DFJfisc001</b> <b>2017/27/S</b>	Fixation des taux des impôts directs locaux pour 2017
<b>01.4.02</b> <b>DADpovi001</b> <b>2017/28/S</b>	Autorisation à Monsieur le Sénateur - Maire de Toulon ou son représentant de signer les avenants aux conventions locales d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)
<b>01.4.03</b> <b>DFJfisc002</b> <b>2017/29/S</b>	Autorisation de signer la convention de reversement du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
<b>01.4.04</b> <b>DFJdir001</b> <b>2017/30/S</b>	Autorisation de signer la convention de mise à disposition partielle de véhicules et de matériels auprès de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, dans le cadre du transfert de compétence de la collecte des ordures ménagères et assimilés.
<b>01.4.05</b> <b>DFJprbu01</b> <b>2017/31/S</b>	Demande de subvention auprès du Conseil régional PACA au titre du Fonds de soutien aux Forces de Sécurité (F2S), pour le financement des opérations relatives à la création ou l'extension des systèmes de vidéo-protection et à l'équipement des polices municipales
<b>01.4.06</b> <b>DADmeto002</b> <b>2017/32/S</b>	Attribution d'une subvention au Centre de Formation et d'Intervention de Toulon de la Société Nationale de Sauvetage en Mer pour l'année 2017
<b>01.4.07</b> <b>DADmeto003</b> <b>2017/33/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association JEMVAR "Jeunes Marins du Var"

## GESTION DU PATRIMOINE FONCIER

<b>01.5.01</b> <b>DFJgepa01</b> <b>2017/34/S</b>	Cession d'une parcelle de terrain communale cadastrée AV 643, sise avenue de Verdun
<b>01.5.02</b> <b>DFJgepa02</b> <b>2017/35/S</b>	Signature du bail emphytéotique avec une crèche associative portant mise à disposition d'une propriété communale cadastrée DK 454 et 456 pour la réalisation d'une structure d'accueil "petite enfance".
<b>01.5.03</b> <b>DADfonc003</b> <b>2017/36/S</b>	Acquisition amiable suite à mise en demeure par Madame et Monsieur Dolet d'acquérir une parcelle de terrain à détacher de leur propriété cadastrée section DV n° 258, située 632, Chemin de Rigoumel et concernée par l'E. R. n° 234

## RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 2ème Adjoint au Maire

### AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX

<b>02.1.01</b> <b>DFJcont02</b> <b>2017/37/S</b>	Autorisation de signer l'avenant n° 3 au cahier des charges de la concession des plages artificielles du Mourillon relatif à la reconfiguration des lots de plage
<b>02.1.02</b> <b>DFJcont03</b> <b>2017/38/S</b>	Autorisation de signer les avenants de prolongation des 14 sous-traités d'exploitation des lots de plage du Mourillon
<b>02.1.03</b> <b>DFJcont04</b> <b>2017/39/S</b>	Délibération de principe sur la procédure de délégation de service public des sous-traités d'exploitation des lots de plage et des restaurants du Mourillon
<b>02.1.04</b> <b>DFJcont05</b> <b>2017/40/S</b>	Autorisation d'indemniser des particuliers suite à divers sinistres pour lesquels la responsabilité de la Ville est engagée et dont le montant du préjudice est inférieur à la franchise.

### CONTRATS PUBLICS

<b>02.2.01</b> <b>DFJmarch001</b> <b>2017/41/S</b>	Avenants tripartites portant transfert partiel à la communauté d'agglomération TPM de marchés de prestations d'entretien ou de contrôle de véhicules ou équipements nécessaires au service de collecte des déchets ménagers et assimilés
<b>02.2.02</b> <b>DGSdire001</b> <b>2017/42/S</b>	Autorisation de signer avec la Communauté d'Agglomération TPM la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage unique pour la mise en oeuvre de l'obligation de décoration des constructions publiques pour les bâtiments de l'ESAD et de la Médiathèque dans le cadre du projet de reconversion du site de l'ancien Hôpital Chalucet en Quartier de la Créativité et de la Connaissance

## **RAPPORTEUR**

**Monsieur Yannick CHENEVARD, 3ème Adjoint au Maire**

### **SECURITE CIVILE**

<b>03.2.01 DSTinfr002 2017/43/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association AGIR abcd (Sécurité routière)
<b>03.2.02 DSTinfr003 2017/44/S</b>	Autorisation de signer avec la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, la convention relative à l'acquisition d'un logiciel d'alerte à la population dans le cadre du plan Intercommunal de sauvegarde et à sa mise à disposition.

### **RESEAUX**

<b>03.4.01 DSTres001 2017/45/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique «Intercommunale le Gardon de Toulon et de ses environs»
--	---



**RAPPORTEUR**

Monsieur Yann TAINGUY, 5ème Adjoint au Maire

**CULTURE - ANIMATION CULTURELLE**

<b>05.1.01 DSPDCacuI001 2017/46/S</b>	Attribution de diverses subventions aux associations culturelles par la Ville de Toulon et autorisation de signer les conventions d'objectifs afférentes.
---	---

## RAPPORTEUR

Monsieur Michel BONNUS, 7ème Adjoint au Maire

### SPORTS

<b>07.1.01 DSJespo007 2017/47/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à HYERES TOULON VAR BASKET ASSOCIATION au titre du Budget 2017 et autorisation de signer la convention de partenariat.
<b>07.1.02 DSJespo008 2017/48/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement au RCT SASP au titre du budget 2017, et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat financier du 29 juillet 2016.
<b>07.1.03 DSJespo006 2017/49/S</b>	Attribution de subventions aux associations et Grands Clubs Sportifs au titre du Budget 2017 et autorisation de signer les conventions de partenariat financier.
<b>07.1.04 DSJespo005 2017/50/S</b>	Attribution de subventions aux associations Sportives au titre du Budget 2017.

## RAPPORTEUR

Monsieur Jean-Marie CHARRIEZ, 8ème Adjoint au Maire

### EDUCATION

<b>08.1.01 DSJEeduc02 2017/51/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'ODEL Var au titre de l'exercice 2017 et autorisation de signer la convention y afférent.
---	---

## RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 10ème Adjoint au Maire

### PERSONNEL

<b>10.2.01 DRHsatr001 2017/52/S</b>	Autorisation de signer la convention de mise à disposition auprès du CCAS des équipes de la direction Santé au Travail
<b>10.2.02 DRHsatr002 2017/53/S</b>	Autorisation de signer une convention de mise à disposition auprès du CDG83 (Centre de Gestion 83) de l'équipe médicale de la direction Santé au Travail
<b>10.2.03 DRHsatr003 2017/54/S</b>	Autorisation de signer une convention entre la Ville de Toulon et le CDG83 (Centre de Gestion 83) pour la poursuite de la mise à disposition d'un agent chargé de la mission d'inspection (ACFI), d'assistance et de conseil en prévention dans le domaine de la santé et la sécurité au travail
<b>10.2.04 DRHsatr004 2017/55/S</b>	Autorisation de signer une convention entre la Ville de Toulon et l'établissement public FIPHFP (fonds d'insertion des personnes handicapés dans la Fonction Publique) et d'en ordonner les dépenses afférentes
<b>10.2.05 DRHrie001 2017/56/S</b>	Fixation d'une enveloppe de vacances en vue d'une mission de communication (revue municipale).
<b>10.2.06 DRHrie002 2017/57/S</b>	Fixation d'une enveloppe de vacances en vue d'une mission d'accompagnement en matière de police et de sécurité.

## RAPPORTEUR

Madame Hélène AUDIBERT, 14ème Adjoint au Maire

### HABITAT

<b>14.5.01</b> <b>DADhabI001</b> <b>2017/58/S</b>	Remise gracieuse à un redevable
<b>14.5.02</b> <b>DADhabI002</b> <b>2017/59/S</b>	Attribution de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2012-2017 du centre ancien de TOULON, et autorisation de signer les conventions avec les propriétaires

## RAPPORTEUR

Monsieur Laurent JEROME, 15ème Adjoint au Maire

## TOURISME

<b>15.5.01</b> <b>DADmeto006</b> <b>2017/60/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association "Comité Départemental de Randonnée Pédestre" pour le développement touristique
<b>15.5.02</b> <b>DADmeto005</b> <b>2017/61/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à trois associations relevant de la Mer et du Tourisme

## RAPPORTEUR

Madame Martine BERARD, 16ème Adjoint au Maire

### BATIMENTS - TRAVAUX

<b>16.2.01</b> <b>DSTbâti 003</b> <b>2017/62/S</b>	Dépôts de demandes d'autorisations d'urbanisme.
<b>16.2.02</b> <b>DSTbâti 002</b> <b>2017/63/S</b>	Remboursement à l'architecte responsable du Bureau d'Etudes de la DGSTA Bâtiments et Equipements Communaux de la Ville de Toulon, de son inscription et de sa cotisation à l'ordre des architectes.

**RAPPORTEUR**

Monsieur Amaury CHARRETON, 20ème Adjoint au Maire

**STATIONNEMENT**

<b>20.2.01 DSTcirc001 2017/64/S</b>	Remise gracieuse à divers redevables
---	--------------------------------------



## RAPPORTEUR

Madame Christine PAGANI - BEZY, 22ème Adjoint au Maire

### CONDITION ANIMALE

<b>22.2.01 DSPDCproan003 2017/65/S</b>	Attribution d'une subvention d'aide au fonctionnement à l'Association Toulonnaise des Amis des Chats (A.T.A.C.) et autorisation de signer la convention de partenariat afférente.
<b>22.2.02 DSPDCproan001 2017/66/S</b>	Attribution d'une subvention d'aide au fonctionnement à l'association Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) et autorisation de signer la convention afférente.
<b>22.2.03 DSPDCproan002 2017/67/S</b>	Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations de protection animale.

**RAPPORTEUR**

Monsieur Robert CAVANNA, 2ème Adjoint au Maire

**AFFAIRES JURIDIQUES - CONTENTIEUX**

**02.1.05  
DGscons002  
2017/68/S**

Maintien ou non de Monsieur Philippe SANS, 13ème Adjoint au Maire dans ses fonctions d'adjoint au Maire